DYNAMIQUE DE L'INTERROGATION EN FRANÇAIS CONTEMPORAIN

Raluca-Nicoleta Balaţchi, "Ştefan cel Mare" University of Suceava

Abstract : The act of questioning is a rather complex issue to which, along with linguists, logicians and philosophers have tried to give proper explanations. Interrogation is one of the enunciative modalities with a complex dynamics in French contemporary discourse. The sociolinguistic and stylistic approach should be enriched by pragmatic considerations so as to explain on the one hand the grammatical variation which defines interrogation in French and on the other hand the illocutionary force of interrogations. There are both linguistic and pragmatic factors which determine the choice of a certain interrogative structure. Researches on authentic corpus of study have brought important quantitative data on the frequency of equivalent interrogative variants in spoken contemporary French.

Keywords : discourse, interrogation, modality, pragmatics, syntax.

Préliminaires

L'interrogation compte parmi les modalités d'énonciation qui fonctionnent selon une dynamique bien complexe en français par rapport à d'autres langues ; en français contemporain, c'est grâce à la diversité de la typologie discursive qu'engendre la communication dans toutes ses formes (orales et écrites, audio-visuelles, multi-médias) que cette dynamique ne cesse de s'enrichir. La variation grammaticale dont rendent compte les structures interrogatives en français a été différemment approchée dans la littérature de spécialité, les dimensions stylistique et sociale étant très souvent invoquées à côté des facteurs strictement morpho-syntaxiques.

Les développements récents de la pragmatique et de l'analyse du discours peuvent enrichir de manière significative les modèles explicatifs de la variation présente au niveau dés énoncés interrogatifs et en même temps créer des cadres théoriques pertinents pour la compréhension des valeurs illocutionnaires des interrogations. Il existe des facteurs autant linguistiques qu'extra-linguistiques qui imposent l'usage d'une certaine forme en défaveur de l'autre, et leur description et systématisation est sans doute d'intérêt, à côté de la linguistique, pour des domaines connexes tels la didactique du FLE ou la traductologie.

L'interrogation et la réflexion sur la langue

L'acte individuel d'utilisation de la langue qui constitue, tel que le voulait Emile Benveniste [1974], une énonciation, par lequel le locuteur la mobilise et la fait fonctionner, le met en relation avec son interlocuteur, avec son énoncé et avec le contexte. L'un des phénomènes les plus intéressants et soumis à une continuelle dynamique dans l'expression de la relation interpersonnelle et qui constitue en même temps l'un des types essentiels de la phrase est la modalité d'énonciation interrogative.

L'interrogation a été depuis toujours au centre des réflexions sur la langue, y compris dans des approches logiques et philosophiques, l'acte du questionnement étant étudié autant du point de vue de sa place dans la compréhension de la relation de *l'autre* à *soi-même* que de la connaissance de soi. Dans son étude sur la place de l'interrogation dans l'interaction verbale, Francis Jacques [198 : 70-72] discute les défis et difficultés que relève, pour l'analyse logique, la force illocutoire d'une question, qui impose la prise en ligne de compte de tout le paradigme des réponses possibles. Dans cette perspective :

BDD-V114 © 2014 Arhipelag XXI Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:50:22 UTC)

« Questionner reviendrait à fournir la forme de la réponse possible tout en demandant à l'interlocuteur de fournir la matière, en l'espèce l'instance de substitution qui ferait de la matrice une phrase complète ».

Mais, comme le montre le même auteur, pour le linguiste qui s'intéresse à l'interrogation dans une langue donnée, « il ne va pas de soi de trouver les règles qui [...] nous permettent de formuler une question par ailleurs déterminée par sa structure logique » *(ibidem)*.

Structure et fonctionnement de la modalité interrogative en français

L'interrogation se caractérise par une diversité de possibilités de réalisations formelles en français, en fonction du niveau de langue, du contenu transmis et des coordonnées de la relation interpersonnelle.

C'est une modalité soumise en français à un processus de variation dont la description dans les grammaires traditionnelles a été utilement complétée par les approches sociolinguistiques et de la linguistique sur des corpus authentiques. Dans son article paru dans le numéro 115 de *Langue française,* Aidan Coveney fait ressortir dans son analyse l'intérêt des études quantitatives basées sur l'observation directe et/ou l'enregistrement par rapport aux observations souvent intuitives des grammaires :

« L'intérêt spécifique de ces recherches provient de renseignements quantitatifs sur la fréquence relative des structures interrogatives, les tendances à utiliser ces structures chez certains groupes sociaux et dans certaines circonstances, et enfin les facteurs linguistiques et pragmatiques qui exercent une influence sur le choix de structure. Ces études ont souvent permis de confirmer les observations des grammairiens, et parfois d'éclairer d'un jour nouveau certains aspects de la variation ». (Coveney, 1997 : 90)

Avant de discuter la question des points de convergence entre les différentes variantes du système interrogatif français, nous allons brièvement rappeler les marques spécifiques de cette modalité qui la distinguent des autres au niveau prosodique, ponctuatif, morphosyntaxique.

L'interrogation se caractérise par une intonation spécifique, ascendante, qui laisse la phrase en suspens sur la dernière syllabe dans le cas des interrogations totales et des partielles avec morphème interrogatif en tête d'énoncé. On aura par contre une intonation descendante dans les partielles construites à l'aide d'un morphème interrogatif initial. Cette intonation est accompagnée, sans exception, à l'écrit par le point d'interrogation qui peut s'absenter seulement s'il s'agit d'une fausse interrogation.

Quant à sa typologie, selon la portée et la réponse implicite, on distingue d'habitude trois grandes classes. L'interrogation totale ou globale (en oui / non) porte sur la totalité du contenu et est en principe équivalente à la reprise affirmative ou négative de l'interrogation en question. L'interrogation partielle porte, au contraire, sur un certain constituant de la phrase, donc sur l'une de ses parties composantes, présentée comme inconnue, qui va en constituer la réponse. L'interrogation alternative ou double suppose la sélection d'un élément, étant constituée, en fait, de deux interrogations totales, reliées par la conjonction de coordination disjonctive *ou*, avec ellipse du prédicat de la deuxième phrase.

Selon le statut syntaxique de la phrase interrogative, on distingue entre l'interrogation directe, qui apparaît comme une phrase indépendante, et l'interrogation indirecte, subordonnée à une autre phrase, représentant une complétive. Etant intégrée à une assertion, l'interrogation indirecte perd ses marques d'intonation et de ponctuation, tout comme certaines particularités syntaxiques.

BDD-V114 © 2014 Arhipelag XXI Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:50:22 UTC)

Du point de vue de la structure morsphosyntaxique, ce qui caractérise la modalité interrogative en français, c'est l'existence, en français contemporain, de plusieurs possibilités de réalisation qui concurrencent. Ceci est d'autant plus intéressant si l'on rappelle le constat d'une spécialiste en sociolinguistique comme Françoise Gadet (1992) qui montrait que depuis le XVII[e] on n'a pas enregistré de changements significatifs dans la syntaxe de la langue française. Il s'agit donc de variantes grammaticales, plus précisément de variations entre plusieurs strcutures syntaxiques[1] car elles répondent à la condition essentielle de la variation, notamment l'existence de l'équivalence :

Pour un traitement variationniste des phénomènes grammaticaux, il est essentiel de reconnaître au moins la possibilité d'équivalence sémantico-pragmatique entre deux formes ou structures. Un changement grammatical, comme les autres changements linguistiques, se diffuse socialement et linguistiquement : c'est-à-dire que les variantes sont utilisées avec des fréquences variables selon les locuteurs et les contextes linguistiques. Ceci signifie qu'un changement grammatical en cours est à interpréter comme une variable sociolinguistique qui est sujette à des contraintes linguistiques, et peut-être aussi pragmatiques [Coveney, 1997: 92-93].

Ces possibilités multiples de réalisation de l'interrogation caractérisent autant l'interrogation totale que l'interrogation partielle. Si les grammaires du français standard enregistre d'habitude trois structures - interrogation avec inversion du sujet, interrogation sans inversion du sujet, marquée par la seule intonation, interrogation avec *est-ce que* – les études de sociolinguistiques enregistrent jusqu'à dix possibilités de formuler la même question[2]. Leur usage est réglé, selon la littérature de spécialité, par des critères comme le niveau de langue, l'opposition oral / écrit, la région, l'âge des locuteurs, etc.

Ainsi, les études de sociolinguistique montrent que l'interrogation avec inversion du sujet apparaît surtout dans la variante écrite de la langue, en particulier dans la langue littéraire, tandis que l'interrogation sans inversion, marquée par la seule intonation ascendante, gardant l'ordre de la phrase assertive, est très fréquente à l'oral et assez rare dans la littérature classique.

Enfin, l'interrogation avec *est-ce que*, qui caractérisait au XVII[e] siècle la langue familière, est présentée dans les grammaires comme ayant une fréquence significative dans les discours contemporains, en raison des avantages multiples dont surtout l'évitement de l'inversion :

« Ce terme complexe, qui constitue la version interrogative du tour *c'est que* suivi d'une structure phrastique, est particulièrement fréquent en français moderne […] ; il s'emploie aujourd'hui aussi bien à l'oral qu'à l'écrit (Riegel *et alii*, 1994 : 393) »

On peut également inclure dans la classe des interrogations totales les phrases construites à l'aide des formules spécialisées pour l'interrogation, du type *n'est-ce pas*, étiquetées dans la littérature de spécialité par le terme *exposants* : *tu sais*, *hein*, *sais-tu*, etc.

[1] Nous renvoyons ici à la classification d'Aidan Coveney (1996) de la variation en trois catégories: une première fondée sur le jeu entre la présence et l'absence d'une forme, une deuxième où la variation existe entre plusieurs formes grammaticales; enfin une troisième où la variation existe entre plusieurs structures syntaxiques.
La dernière catégorie est d'autant plus intéressante que les exemples de cette troisième catégorie ou entre donc l'interrogation en français sont plutôt peu représentées dans d'autres langues.

[2] Voir en particulier les analyses de la problématique du niveau de langue et variation dans l'interrogation par Françoise Gadet [1989, 1992, 2007] et dans notre ouvrage d'analyse sur un corpus de français médiatique [Ardeleanu, Balaţchi, 2005].

BDD-V114 © 2014 Arhipelag XXI Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:50:22 UTC)

Leur présence à la fin d'une phrase qui a une structure assertive constitue cependant une demande de *confirmation* et non pas d'*information*, le locuteur guidant en fait la réponse de son interlocuteur :

Pour l'interrogation partielle, la marque principale est représentée par l'usage des opérateurs interrogatifs de nature morphologique différente (pronoms, déterminants ou adverbes interrogatifs) qui désignent la portée de l'interrogation : interrogation sur le sujet/complément/circonstants. Ces mots interrogatifs peuvent s'associer ou non à l'inversion ou à la périphrase *est-ce que*.

Au niveau de l'interrogation partielle on enregistre également l'usage de formes marquées au niveau de langue, comme celles construites avec la particule *que* ou *c'est que / c'est qui.* Si le mode du verbe de la modalité interrogative est pour la plupart des cas l'indicatif, il faut mentionner également les interrogations construites à l'aide de l'infinitif, qui se rencontre dans les partielles sur d'autres constituants que le sujet.

Les études sur corpus, surtout au niveau de la langue parlée en situation informelle, menées à partir de communication authentique, ont permis de compléter ou de reconsidérer les données des grammaires. De telles différences entre les grammaires et les études sur corpus peuvent être mieux comprises si nous rappelons là-dessus l'opinion de la pragmaticienne Catherine Kerbrat-Orecchioni, qui appréciait que « pour appréhender l'objet-langue, il faut d'abord s'intéresser à ses réalisations en milieu naturel, c'est-à-dire analyser de très près sur la base d'enregistrement de données « authentiques », le fonctionnement d'échanges langagiers effectivement attestes ». (Kerbrat-Orecchioni, 1998: 52).

Selon ses données, la France présenterait du retard de ce point de vue, car : « curieusement, il a fallu attendre en France les années 1980 pour voir certains linguistes recourir systématique ment à cette pratique descriptive, qui reste encore du reste minoritaire (*ibidem*).

Ainsi Aidan Coveney montre que la structure avec *est-ce que* « représente souvent moins de 10 % des interrogatives totales dans des corpus de français parlé de style informel, et la particule interrogative *-ti* est très peu utilisée en dehors du Canada ». (Coveney,1997: 90). La variation serait influencée, selon d'autres études toujours de type quantitatif, non pas seulement par des facteurs interactifs mais également par des fateurs stylistiques. Ce type d'études montrent de manière très nette que, derrière les variations, il existe des contraintes qui sont non pas seulement linguistiques mais également pragmatiques.

Nécessité d'une approche pragmatique/discursive de l'interrogation

Si l'essence de la communication verbale est à trouver, tel que le montrait M. Bakhtine, dans l'interaction verbale, « réalité fondamentale du langage », c'est par rapport à la notion d'interaction[3] que devraient être jugées les énoncés interrogatifs. Selon Francis Jacques [1981 : 74]:

« Puisque seule l'interaction linguistique représente l'acte complet de communication avec un sens non dérivé, on peut concevoir qu'il faudrait évaluer la force illocutoire comme le produit d'un type d'interaction entre deux énonciateurs à un moment précis de leur relation interlocutive et à l'intérieur d'une stratégie discursive déterminée ».

L'intérêt majeur de l'analyse des interrogations en français, vu d'une part le rôle de l'acte du questionnement dans la communication et, d'autre part, le phénomène de la variation formelle, réside cependant dans l'approche pragmatique. Non pas seulement parce

[3] Voir aussi les etudes, essentielles sur la problématique, de Kerbrat-Orecchioni, dont l'article de 1998.

BDD-V114 © 2014 Arhipelag XXI Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:50:22 UTC)

que la raison d'être de l'interrogation est la réponse, donc l'existence d'une interaction avec *l'autre*, mais aussi parce que, tel que le montre Francis Jacques (1981 : 72):

« le questionnement [...] consiste à déconcerter notre confiance de détenir la bonne question (qui est formelle) en évitant la crispation mentale. [...] Inter-roger c'est alors, d'après une admirable etymologie, un questionnement qui s'opère dans le cadre d'une communauté active de communication. L'interrogation c'est, dirons-nous, le questionnement sans pré-rogative. Loin que le sens de la question soit évalué en fonction de la possibilité pour une question de rece voir une réponse de forme donnée, voici que le sens est produit de manière contemporaine à la constitution des problèmes eux-mêmes ».

Selon le statut pragmatique, notamment du rôle de l'interrogation dans l'interaction communicationnelle, les interrogations peuvent représenter des actes de questionnement véritable ou bien des actes injonctifs (des requêtes, des ordres), transmis sous une forme interrogative, valeurs analysées d'habitude dans la pragmatique de l'interrogation.

Dans certains contextes, l'interrogation peut avoir des valeurs expressives, désignant la subjectivité du locuteur et permettant la transmission de divers sentiments, comme la surprise, l'ennui, l'énervement, etc. ; il s'agit dans la plupart des cas de l'interrogation-écho, qui reçoit une intonation spécifique, ascendante, contrairement à la règle de la partielle à initiale morphématique.

Selon le degré et le contenu informationnel (*cf.* Riegel *et alii*, 1994), les interrogations connaissent des formes diverses, qui dépendent du contexte extralinguistique : on peut avoir des interrogations strictes, qui supposent la présence d'un énonciateur et d'un interlocuteur, plus ou moins contraignantes, telles les interrogations juridiques spécifiques des questionnements ou bien les simples demandes d'information, tout comme des interrogations que l'on s'adresse à soi-même, ou dont la réponse n'est même pas nécessaire, telles les rhétoriques.

Afin de relever la valeur illocutoire des interrogations, une description des coordonnées de la situation énonciative mais également du discours qui les structure s'impose :

« Les grands types d'interaction linguistique qui se font jour dans la communauté parlante pèsent sur la force illocutoire des énoncés. Or il n'est pas impossible de relever leurs traits pertinents du point de vue pragmatique: outre les conventions énonciatives et les modes de la relation interlocutive, ce sont les stratégies discursives ». (Jacques, 1981: 74).

Pour toute conclusion, nous pouvons affirmer que, de par la diversité des types de discours et interactions verbales, la réalité discursive témoigne, en français contemporain, d'une richesse à part de structures au niveau de l'interrogation, dont la dynamique est intéressante autant pour la pragmatique discursive que sur la réflexion sur la communication verbale en tant que telle. Car, comme le montrait Francis Jacques, « A force de questionner, l'homme serait capable un jour d'entrer dans les réponses » (1981 : 72).

Bibliographie :

ARDELEANU, Sanda-Maria, BALAŢCHI, RALUCA-NICOLETA, 2005, *Eléments de syntaxe du français parlé*, Iaşi, Institutul European.

BENVENISTE, Emile, 1974, *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard.

BARRA-JOVER, Mario, 2004, « Interrogatives, négatives et évolution des traits formels du verbe en français », in *Langue française* 141, p. 110-125.

BDD-V114 © 2014 Arhipelag XXI Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:50:22 UTC)

COVENEY, Aidan, 1996, *Variability in Spoken French*, Exeter, Elm Bank Publications.

COVENEY, Aidan, 1997, « L'approche variationniste et la description de la grammaire du français : le cas des interrogatives », in *Langue française* 115, p. 88-100.

DANJOU-FLAUX Nelly, DESSAUX, Anne-Marie, 1976, « L'interrogation en français : données linguistiques et traitements transformationnels », in Jean Claude Chevalier *et alii, Grammaire transformationnelle : syntaxe et lexique*, p. 139-233

DEFRANCQ, Bart, 2000 « Un aspect de la subordination en français parlé : l'interrogation indirecte », in *Etudes romanes*, no. 47, p. 131-143.

GADET, Françoise, 1989, *Le français ordinaire*, Paris, Armand Colin.

GADET, Françoise, 1992, « Variation et hétérogénéité », *Langages*, 108, p. 5-15.

GADET, Françoise, 2007, *La variation sociale en français*, Paris, Ophrys.

Grevisse, Maurice, 2001 (13ème édition), *Le bon usage. Grammaire française*, Duculot, Bruxelles.

KERBRAT-ORECCHIONI, 1981, *La Question*, Paris, PUF.

KERBRAT-ORECCHIONI, 1998, „La notion d'interaction en linguistique: origine, apports, bilan", in *Langue française* no. 117, p. 55-67.

JACQUES, Francis, 1981, „L'interrogation, force illocutoire et interaction verbale", in *Langue française* no. 52, p. 70-79.

MAINGUENEAU, Dominique, 2007, *Syntaxe du français*, Hachette Education, Paris.

RIEGEL, Martin, et alii, 1994/2009 (5e édition), *Grammaire méthodique du français contemporain*, PUF, Paris.

VAN RAEMDONCK, Dan (ed.), PLOOG, Katja, 2008, *Modèles syntaxiques. La syntaxe à l'aube du XXIe siècle*, Peter Lang, Bruxelles.

WILMET, Marc, 1998, *Grammaire critique du français*, Duculot, Louvain-la-Neuve.

BDD-V114 © 2014 Arhipelag XXI Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:50:22 UTC)